

C.R. DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES - REUNION DU 9 OCTOBRE 2025 EN VISIOCONFERENCE

PAGE 1/1

Présences :

Président : Dominique CASSAGNAU

Membres : Pierre LARROUY, James MAZURIE, Sébastien MARTIN,

Excusé : Christophe CHAMPEAUD.

Assistent : Mme NADAL Marie-Laure Directrice administrative.

Le Président de la Commission ouvre la séance à 9 h 30 et remercie les membres présents.

L'ordre du jour de la réunion porte sur la vérification des conditions d'éligibilité des candidats au poste de délégués aux assemblées fédérales 2025-2026 (articles 10 et 11 des R.G. FFF)

Les membres de la Commission prennent connaissance des candidatures reçues et des documents correspondants.

4 Candidatures en binômes reçues pour les 4 postes de délégués LFNA :

Binôme 1 : titulaire Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT – suppléant Jean-Jacques DARROMAN

Binôme 2 : titulaire Franck DARRIGUES - suppléant Lilian HONDELATTE

Binôme 3 : titulaire Catherine VEYSSY – suppléant Marc LEYGE

Binôme 4 : titulaire Laurent FOUILLET – suppléant Pierre FOUILLET

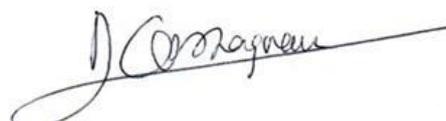
Après avoir pris connaissance des dates d'envoi par courrier électronique des candidatures des binômes précités, (celles-ci respectant le délai légal d'un mois avant la date de l'Assemblée Générale fixée aux 8 et 9 novembre) ainsi que des documents d'identité et de licences fournis, confirme que les conditions d'éligibilité des candidats sont remplies.

Ils peuvent valablement être proposés au vote des clubs lors de la prochaine AG de Ligue.

Concernant la tenue de l'Assemblée Générale de la LFNA prévue en format dématérialisé les 8 et 9 novembre 2025, il est convenu qu'une réunion de la Commission se tiendra le lundi 10 novembre en vue d'entériner les résultats.

Fin de séance.

Le Président de la Commission,
Dominique CASSAGNAU



Procès-verbal validé par Mme Catherine Veyssy, Secrétaire Générale, le 9 octobre 2025